

Feuillet n° ____ / ____ Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention « suite ».

1 **exemplaire**
du procès-verbal
d'élection au centre
de traitement des
élections
professionnelles,
à l'adresse suivante :

CTEP
TSA 78104
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires
du procès-verbal
d'élection à
l'inspecteur du travail.

MT1

NOMS et PRÉNOMS
des candidats
groupés par liste
(sauter une ligne entre
chaque liste).
Les noms des candidats
élus doivent être
soulignés.

BOUAILLE-JACQUES RÉGIS
IDERDAR KARIM
MACHADO DANIEL
ABLIH DOMINIQUE



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU MALAIRE SOCIAL

cerfa
n° 10114 *04

CE

EL 02

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr
Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée

I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION	II COLLÈGE CONCERNÉ
Raison sociale : <u>ADREXO</u>	DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL <i>Ne cocher qu'une case</i>
Adresse : <u>1330, avenue de la Lauzière</u>	
Code postal : <u>13290</u> Ville : <u>AIX EN PROVENCE</u>	
SIRET de l'établissement : <u>31515491352103660</u>	
Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u>	
Numéro de convention collective (IDCC) : <u>7311</u> <i>Mention indispensable</i>	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <i>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</i>
INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION	
Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <u> </u> mois (si élection partielle)	
Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CE : <u>3</u>	
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : ☐	
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>1.9/1.1/2010</u>	
<i>(Suite au verso)</i>	
Collège unique ☐	Ouvriers ☐
1^{er} collège : ouvriers, employés ☐	Employés ☐
2^{ème} collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☐	Techniciens ☐
3^{ème} collège : ingénieurs et cadres ☐	Agents de maîtrise ☐
	Ingénieurs ☐
	Cadres ☐
Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral ☐	Autres : _____ ☐
	<i>Ex : journalistes, pilotes...</i>

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS	
Date du 1^{er} tour (JJMM/AAAA) : <u>05/02/2016</u> Horaires d'ouverture du scrutin: <u> </u>:<u> </u>:<u> </u> Horaires de clôture du scrutin: <u> </u>:<u> </u>:<u> </u> Y a-t-il eu campagne de candidatures ? (cocher) ☐ Oui ☒ Non A. Nombre d'électeurs inscrits A = <u>208</u> B. Nombre de votants B = <u>108</u> C. Bulletins blancs ou nuls C = <u>29</u> D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = <u>79</u>	Le quorum a-t-il été atteint ? QUORUM = E = $\frac{A}{2} = \frac{208}{2} = 104$ ☒ Non si D est inférieur à E ☐ Oui si D est supérieur à E
Nombre de listes présentées au premier tour : <u>4</u> Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = <u>1</u> Quotient électoral (2 décimales) : $G = \frac{D}{P} = \frac{79}{1} = 79$	

[illegible]

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
COTENJ	cgc	[Signature]
Duchet Dhoté	CHT	[Signature]
TREMBIAT Charles	SUSD	[Signature]
BUGADA Raphaële	CFTC	[Signature]
TOPIER	cgt	[Signature]
Made F.	CFDT	[Signature]
Sauvage	CGO	[Signature]

Feuillet n° /

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention suivante :